

Le Terroir

Mot de la présidente

L'année 2018 fut une année très active sur la scène politique et agricole autant au niveau local, régional, provincial et international. Maintenant que cette année est presque derrière nous, il est le temps d'en faire une rétrospective. Le mot qui peut bien résumer cette année est la *mobilisation* et voici les grands dossiers de l'année:

Celui qui arrive sans être invité:

Le dossier de la sécheresse nous a tous grandement occupés, autant dans vos entreprises que dans les bureaux de la Fédération. Malgré cet élément, certaines mesures ont été mises en place rapidement, notamment le bureau de coordination et les deux premières avances pour ceux qui étaient assurés. Le dossier n'est pas clos et continue d'avancer, notamment par les échanges entre toutes les parties impliquées. Le nouveau ministre de l'Agriculture nous a promis, lors du Congrès général, de travailler avec le fédéral afin de régler les failles du système.

Celui dont on se serait passé:

Le fameux accord de l'AEUMC! Malgré une mobilisation forte des producteurs et de l'industrie, d'importantes concessions dans la gestion de l'offre ont été accordées aux États-Unis. Même si tous les partis politiques provinciaux ont manifesté leur support à ce type de mise en marché collective, il n'en reste pas moins que ce sont les producteurs qui écopent, une nouvelle fois. Soulignons que malgré tout, les consommateurs via les réseaux sociaux ont signifié leur appui aux producteurs sous gestion de l'offre. Cette nouvelle brèche a été le point tournant de l'organisation de la marche citoyenne *Garde-manger en danger* qui avait lieu au mois de novembre dernier qui fut une réussite.

Ceux qui porteront à long terme:

Les démarches du dossier de l'IREC entamées au cours de l'année 2017 continuent. Parmi les recommandations du premier rapport, on mentionnait la formation d'une équipe «tactique» afin de mettre en place des filières porteuses pour le développement de l'agriculture dans l'Est-du-Québec. Cette équipe, nommée Agrofor, s'est développée au courant des derniers mois. Deux premiers dossiers sont sur la table et d'autres devraient voir le jour en 2019.

Dans ce numéro:

Mot de la présidente	Page 1	Des changements au Collectif en formation agricole	Page 8
Mot de la présidente (suite)	Page 2	DEP en production animale	Page 8
Un congrès de réflexion	Page 2	AGA de la relève agricole	Page 8
L'Arterre-Gaspésie bientôt en opération	Page 3	Gaspésie Gourmande plus solide et dynamique que jamais	Page 9
Service de transport d'animaux de la Gaspésie	Page 3	Fermeture des bureaux	Page 9
Journée portes ouvertes	Page 3	40 ans de protection du territoire agricole	Page 10
Programme d'aide pour agriculteurs (PAPA)	Page 4	Une journée pour l'agriculture de proximité	Page 10
Mise en place du PDZA de la Haute-Gaspésie	Page 4	Voyage agricole au Bas-Saint-Laurent	Page 11
Le cannabis au travail, tolérance Zéro	Page 5	La prévention des chutes	Page 11
Ligne du temps	Page 5	Calendrier des activités janvier et février 2019	Page 12

Mot de la présidente (suite)

Ceux qui seront très actifs aussi en 2019:

L'Arterre-Gaspésie, qui débutera ses opérations officielles au début 2019. Ce projet régional en collaboration avec les MRC permettra une meilleure utilisation des terres agricoles en plus d'offrir une vitrine de la région pour le recrutement de nouveaux producteurs.

La mise en œuvre des PDZA en Haute-Gaspésie et dans Avignon se poursuivra en partenariat avec les acteurs socioéconomiques de chacune des MRC. Plusieurs actions sont déjà entamées et les producteurs seront sollicités afin de s'assurer que cela répond aux objectifs que vous aviez ciblés dans ces plans.

Et c'est sans oublier tous les autres dossiers importants, dont: l'agriculture de proximité, les élections, le transport d'animaux, le Réseau Agriconseils, la concertation du secteur bioalimentaire, etc.

Tout au long de l'année, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs d'entre vous, que ce soit au cours de la tournée des assemblées des syndicats locaux, dans des dossiers ponctuels ou encore lors de rencontres et de formations. J'admire le travail que chacun d'entre vous fait chacun chez soi, mais n'oubliez pas que si nous mettons tous nos efforts en commun nous pourrions arriver à un plus grand résultat.

À vous tous producteurs et productrices agricoles, je désire vous souhaiter un temps des Fêtes des plus festif en famille, pour vous permettre de vous réunir, et que l'année 2019 soit un peu plus clémente avec nous tous.

Michèle Poirier
Présidente

Un congrès de réflexion

Pour le deuxième Congrès général de réflexion de l'UPA, le thème *Nourrir en 2048* est venu projeter les délégués, invités et observateurs 30 ans plus tard. Des panels étaient organisés pour parler de la production agricole, des changements climatiques, des tendances alimentaires ainsi que de l'action collective dans 30 ans. Comme chaque année, l'annonce de la famille agricole de l'année était un moment émouvant. La famille Bourgeois-Préfontaine de Saint-Ours en Montérégie, qui produit des œufs de consommation, du sirop d'érable et des grains, est devenue la 62^e famille agricole.

Le nouveau ministre de l'Agriculture a fait son tour et s'est engagé à défendre les producteurs de lait dans le dossier de l'AEUMC ainsi que de trouver une solution pérenne afin de régler le dossier de la fiscalité agricole. Pour le dossier de la sécheresse, le problème de paramètre soulevé est connu et le ministre fera des représentations auprès des instances fédérales.

Quatre résolutions spéciales ont été apportées par les délégués qui avaient pour sujet: les accords de libre-échange, un juste revenu provenant du marché, les guerres commerciales et la taxation foncière agricole et forestière.

En rafale:

L'IREC est venu présenter les résultats de son étude sur les activités syndicales dans l'économie sociale.

Une nouvelle plateforme viendra appuyer les producteurs qui désirent se convertir à la production biologique. Elle a été lancée officiellement lors du Congrès.

La formule traditionnelle du déjeuner des dignitaires a été changée pour un gala où divers prix syndicaux (développement, valorisation, environnement, solidarité) ont été remis.

L'Arterre-Gaspésie bientôt en opération

L'ARTERRE-Gaspésie a déposé sa demande auprès du CRAAQ au début du mois de décembre. La Fédération régionale de l'UPA a été mandatée par les cinq MRC gaspésiennes afin de coordonner le service qui devrait être offert au début de l'année 2019. Un agent de maillage sera embauché au début de la nouvelle année. Il sera basé dans les locaux de la Fédération à New Richmond, mais une partie importante du travail en lien avec la promotion et les rencontres auprès des producteurs l'amèneront à se déplacer et travailler sur l'ensemble du territoire. L'agent de maillage et la coordonnatrice seront encadrés auprès du CRAAQ afin d'avoir les outils appropriés selon vos besoins.



Rappelons que L'ARTERRE-Gaspésie vise à accompagner les aspirants-producteurs, les producteurs à la recherche de relève ou bien les producteurs à la recherche de parcelles à accomplir des maillages. Le volet promotionnel et sensibilisation des propriétaires terriens sera parmi les tâches récurrentes de l'agent de maillage. Les municipalités et les MRC seront appelées à participer afin de favoriser la communication de tous ses acteurs.

Si vous êtes producteurs agricoles, aspirants-producteurs ou si vous avez des parcelles prêtes à offrir en location, vous pouvez contacter dès maintenant Mme Véronique Babin-Roussel pour obtenir plus d'information en lien avec le service L'ARTERRE-Gaspésie au 418 392-4466, poste 218 ou à vbabin@upa.qc.ca

Service de transport d'animaux de la Gaspésie

La Corporation de transport d'animaux vise à offrir aux producteurs un service régulier de ramassage et de livraison aux encans du Bic et de St-Isidore ainsi qu'à l'abattoir de Luceville. C'est en utilisant ce transport que les producteurs pourront assurer le maintien de ce service essentiel.

Pour St-Isidore, il reste quelques places pour l'encan du 11 janvier 2019. Les encans suivants, ceux du 18 janvier et du 1^{er} février 2019 sont ouverts aux inscriptions.

Pour ce qui est de l'encan du Bic, le prochain transport est prévu pour le 7 janvier 2019. Jusqu'à maintenant, seul le Père Noël a inscrit 3 rennes de réforme...!

Joyeuse période des fêtes à toutes et à tous!

Journée portes ouvertes

Il est maintenant temps de penser à ouvrir votre entreprise au grand public lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*. Si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler Karina Espinoza-Rivière au 418-392-4466, poste 290

Programme d'aide pour agriculteurs (PAPA)

Ce programme confidentiel offre un accès sans frais, 24 h sur 24, 7 jours sur 7 (jour, nuit et fin de semaine), à des répondants capables d'orienter les personnes vivant une situation difficile (stress, anxiété, décès d'un proche, épuisement, toxicomanie, alcoolisme, divorce, etc.) vers les bonnes ressources. AUCUNE BOÎTE VOCALE. La réception des appels et l'évaluation sont GRATUITES et CONFIDENTIELLES. Le répondant est en mesure de nous orienter vers les services professionnels les mieux adaptés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (psychologue, travailleur social, psychothérapeute, psychoéducateur ou sexologue). Nous avons d'ailleurs accès à un tarif de groupe pour des consultations privées en psychologie.

Vous avez besoin d'aide? Contactez le PAPA au **1 888 687-9197**.

Que nous choissions PAPA ou une autre ressource, l'important c'est de parler quand nous en avons besoin!

D'autres ressources disponibles:

Centre de prévention du suicide: 1 866-APPELLE (1 866 277-3553)

Info-Santé et Info-Social: 811

Service d'urgence: 911

Mise en place du PDZA de la Haute-Gaspésie

Le 30 octobre dernier, le comité de mise en œuvre du PDZA de la Haute-Gaspésie s'est réuni à la MRC afin de mettre en branle le plan d'action. Le comité mené par l'UPA régionale est composé du MAPAQ, du CLD, de la MRC, de la SADC et de producteurs agricoles.

La rencontre a permis au comité de mise en œuvre de revoir l'ensemble des actions de la première année afin de bien déléguer et de ne rien oublier. Le comité s'est assuré de désigner des responsables pour chacune des actions afin qu'aucune ne soit oubliée. Parmi les actions amorcées, soulignons la création d'un évènement de maillage entre les producteurs et les transformateurs, de la formation en lien avec la gestion des sols, ainsi que le soutien et la promotion des marchés publics.

Le Syndicat local et les producteurs du territoire auront leur rôle à jouer dans la mise en place du plan. Pour tout commentaire, ou si vous avez des éléments particuliers dont vous aimeriez discuter, n'hésitez pas à contacter Mme Véronique Babin-Roussel, coordonnatrice de la mise en œuvre du PDZA de la Haute-Gaspésie: au 418 392-4466, poste 218 ou à vbabin@upa.qc.ca

Vous trouverez le document final du PDZA, comprenant son plan d'action, sur le site Internet de la MRC de la Haute-Gaspésie.



Le cannabis au travail, tolérance ZÉRO

La légalisation de la «marijuana récréative», entrée en vigueur en octobre 2018, a des conséquences quant à la responsabilité de l'employeur et des employés.

Tout comme l'alcool, le cannabis n'a pas sa place en milieu de travail, puisqu'il affaiblit les capacités cognitives et psychomotrices, tels l'équilibre, la coordination, les habiletés motrices, l'attention, le jugement, le temps de réaction ainsi que les aptitudes liées à la prise de décision. Lorsqu'un employé a les facultés affaiblies, il n'est pas apte à remplir ses fonctions de manière sécuritaire pour lui-même et son équipe de travail. Rappelons que l'affaiblissement des facultés par le cannabis peut durer plus de 24 h après la consommation.

Un employeur a l'obligation de «prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur», selon la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

Ainsi, nous suggérons à tout employeur d'adopter ou de mettre à jour une politique claire de tolérance zéro face aux facultés affaiblies (médicaments, alcool, drogue, fatigue extrême, etc.) adaptée à la réalité de son entreprise, de la communiquer aux salariés et de s'assurer de leur connaissance de cette dernière, notamment par la signature du document. Il est également nécessaire de prévoir des mesures disciplinaires en cas de violation de cette politique.

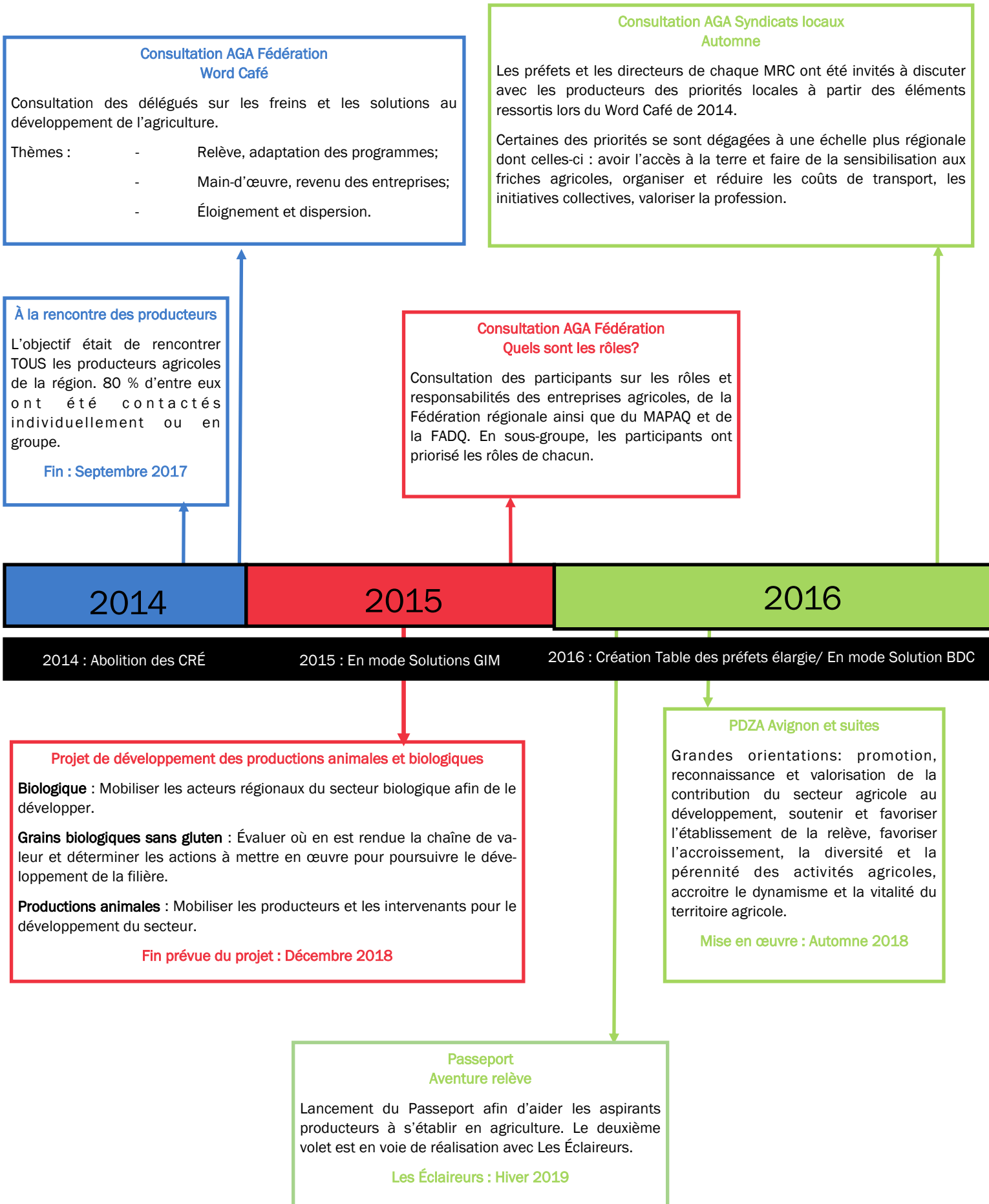


Ligne du temps

En page centrale de cette édition du Terroir, vous trouverez un récapitulatif du travail effectué par votre équipe au cours des dernières années dans les dossiers de vie syndicale et de développement. Cette ligne du temps se divise en trois parties:

- La partie supérieure répertorie les événements de consultation régionale, organisés par la Fédération.
- La partie centrale représente les années. Vous trouverez également une ligne noire qui constitue des événements ou des activités ayant une incidence sur le développement régional.
- La section du bas fait un récapitulatif des dossiers de développement au cours des quatre dernières années. Notez que plusieurs de ces projets se sont échelonnés sur plusieurs années et que certains d'entre eux sont encore actifs.

Depuis 2014, la Fédération régionale consulte ses producteurs lors de ces assemblées annuelles ou encore lorsque l'occasion s'y prête. En plus d'utiliser ces données pour établir les priorités annuelles et les plans d'action, les éléments que vous avez apportés lors des dernières années ont été réutilisés dans les PDZA, dans L'ARTERRE-Gaspésie ainsi que dans la *Planification stratégique du secteur agroalimentaire de la Gaspésie*. Il est également important de mentionner que les événements qui ont lieu régionalement, comme l'abolition des CRÉ, ont des impacts sur notre façon de faire les choses.



Rencontre d'échanges pour le développement de l'agriculture et de la foresterie

Le 15 mai 2018, les spécialités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie se sont rencontrées à Amqui pour faire le point sur les travaux avec l'IREC et déterminer les priorités de développement par type de production ainsi que les filières existantes et émergentes à prioriser.

Les productions qui ont participé à la rencontre : production laitière, production bovine, production ovine, production porcine, production céréalière et pommes de terre, l'acériculture et la forestière.

Présentation des travaux de l'IREC

L'équipe de l'IREC était présente à deux occasions, afin de présenter les résultats de leurs travaux et susciter des discussions sur le projet.

Aux partenaires du secteur agroalimentaire
Aux producteurs lors de l'assemblée annuelle de la Fédération

Planification stratégique du secteur agroalimentaire de la Gaspésie

Les principaux enjeux sont : Performances des entreprises, Accès aux marchés, Vitalité de la filière agroalimentaire, accroissement et diversification des activités agroalimentaires, reconnaissance de la contribution du secteur agroalimentaire à l'occupation et la vitalité des territoires.

Mise en œuvre : 2017-2022

2017

2018

2017 : Forum Gaspésie / OVT—Priorités régionales / FARR

2018 : Fonds Agricole MRC Avignon

PDZA Haute-Gaspésie

Développer les terres à potentiel agricole, favoriser l'établissement de la relève, faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires, reconnaître, soutenir et consolider les entreprises agricoles déjà en place.

Mise en œuvre : Automne 2018

L'ARTERRE-Gaspésie

L'ARTERRE-Gaspésie a pour objectif l'implantation de nouvelles entreprises et la consolidation de celles déjà en place en mettant en contact des propriétaires terriens et des aspirants-producteurs/relevés/producteurs établis afin de cultiver le plus de terre possible.

Mise en place: Hiver 2019

Rapport de l'IREC et suite

Le rapport de l'IREC, *L'agriculture et la foresterie dans l'Est-du-Québec : Matériaux pour préparer l'avenir* a lancé la démarche des fédérations régionales de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles et du Bas-St-Laurent. Voici quatre recommandations :

- Soutenir les productions conventionnelles (politique agricole adaptée);
- Mettre en place un groupe d'intervention tactique (AGROFOR);
- Création de fonds filière;
- Programme d'établissement groupé.

SCF

Depuis décembre 2017, création du SCF Gaspésie - Les Îles inc. par la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles et M. Jacques Veillette.

Des changements au Collectif en formation agricole

Le Collectif en formation agricole Gaspésie - Les Îles peut vous apporter une aide financière lorsque vous effectuez des déplacements sur le territoire ou ailleurs au Québec pour suivre une formation pertinente à votre entreprise.

Mais attention, les modalités d'admissibilité ont changé. Notamment, l'aide ne peut plus être rétroactive, c'est-à-dire, que si vous prévoyez suivre une formation en décembre, par exemple, vous devez nous en informer le plus tôt possible, **avant de suivre cette dernière**, puisque dans ce cas, une demande déposée en **février** serait inadmissible.

En résumé, les dépenses admissibles pour l'aide individuelle sont les frais de déplacement, soit l'hébergement, le kilométrage et les repas.

Pour procéder aux remboursements de vos dépenses, le Collectif en formation doit faire une réclamation auprès de ses partenaires financiers, et ce, avant le 31 mars 2019. La date limite cette année pour nous envoyer vos pièces justificatives est le **10 mars 2019**. Cette date limite est mise en place afin de vous assurer un remboursement de vos dépenses.

Pour vérifier votre admissibilité à recevoir une aide financière pour une formation, veuillez communiquer avec Cindy Gagné, répondante en formation agricole, au 418 392-4466, poste 209, ou par courriel à cindygagne@upa.qc.ca.



DEP en production animale

Le DEP en production animale, du Centre de formation agricole de Saint-Anselme (CFA), est offert en Gaspésie. La formation, entièrement offerte en ligne, permet à des producteurs, relèves et ouvriers agricoles de parfaire leurs connaissances et de développer des compétences, directement en entreprise, en alternance travail-études.

La formation permet d'obtenir les qualifications nécessaires pour exercer le métier **d'ouvrier spécialisé en production animale**. Les étudiants seront ainsi en mesure de s'occuper des animaux d'élevage, notamment de l'alimentation, des soins et de la reproduction, de veiller à la productivité de l'entreprise, d'effectuer des travaux d'entretien des bâtiments, de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage ainsi que d'accomplir des travaux aux champs.

Il est à noter que l'obtention de ce diplôme fait partie des conditions d'admissibilité de certains programmes de la Financière agricole et du MAPAQ.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Cindy Gagné au 418 392-4466, poste 209.

AGA de la relève agricole

L'assemblée générale annuelle de l'ARAGIM aura lieu le 18 janvier dès 13h30 à New Richmond.

Les détails seront transmis avec l'avis de convocation ainsi que sur les réseaux sociaux.

Gaspésie Gourmande plus solide et dynamique que jamais!

Gaspésie Gourmande présentait il y a quelques jours, à Gaspé, son bilan 2017-2018 à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Gaspésie Gourmande réalise ses actions dans trois axes d'intervention principaux: la concertation, la promotion et la commercialisation. L'année qui s'achève a permis de définir d'importantes choses, ce qui fait en sorte que les bases de l'organisation sont plus solides que jamais.

CONCERTATION

L'axe concertation a été l'objet de belles transformations cette année. Afin de répondre aux besoins du secteur, les partenaires ont mis en place le comité Concertation agroalimentaire. Ces mêmes partenaires ont réaffirmé leur confiance envers Gaspésie Gourmande et son rôle de coordination et d'animation de la concertation agroalimentaire. Après avoir coordonné l'élaboration de la planification stratégique sectorielle du secteur agroalimentaire 2017-2022 l'an dernier, Gaspésie Gourmande a coordonné cette année celle du plan d'action 2017-2019.

PROMOTION

La 13^e édition du très attendu *Guide-Magazine Gaspésie Gourmande*, tirée à 36 000 exemplaires, mettait de l'avant des collaborations inspirantes entre entreprises gaspésiennes du domaine bioalimentaire en plus de proposer au lecteur un Tour Gourmand des plus attrayant. Grâce à la refonte de son site Web (bientôt en ligne), Gaspésie Gourmande s'est également munie d'une plateforme optimisée et performante afin de mieux mettre en valeur ses membres. L'organisation s'est aussi impliquée dans une dizaine d'événements gourmands sur le territoire en plus de participer au Défi 100 % local pour une première fois pour promouvoir les produits gaspésiens auprès de la clientèle locale et touristique.

COMMERCIALISATION

L'axe commercialisation s'est quant à lui défini cette année et le rôle de Gaspésie Gourmande à l'égard de la commercialisation est maintenant très clair. En agissant comme agent de promotion des produits et d'accompagnement de ses membres producteurs/transformateurs, Gaspésie Gourmande joue un rôle qu'aucune autre organisation ne joue et ne peut jouer. Avec la création cette année du Grand répertoire des produits Gaspésie Gourmande, c'est l'offre de 85 producteurs/transformateurs qui est maintenant regroupée. Le projet de la Gamme Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est une autre belle façon de positionner les produits des membres, cette fois sur les marchés de Montréal et de Québec.

CAMPAGNE D'ADHÉSION À GASPÉSIE GOURMANDE!

Quels que soient la taille de votre entreprise et le marché que vous visez, l'équipe de Gaspésie Gourmande vous accompagne dans vos actions de promotion et de commercialisation afin de contribuer à l'amélioration globale des services offerts à vos clients.

Pour information sur le membership, communiquez avec Mélanie Guérette au 418 392-6404, poste 239 ou à l'adresse suivante: melanie@gaspesiegourmande.com.

Fermeture des bureaux

Veillez noter que nos bureaux seront fermés pour la période des Fêtes, du 21 décembre à midi au 2 janvier inclusivement.

40 ans de protection du territoire agricole

Le 9 novembre dernier, la Fédération a organisé une activité afin de souligner les 40 ans de la LPTAA. Des producteurs, des maires, des partenaires ainsi que des aménagistes des MRC de notre territoire ont participé à cette rencontre. En plus de la diffusion du Webinaire, les participants ont pu dîner tous ensemble. L'occasion était d'ailleurs propice pour échanger sur la protection des terres du territoire gaspésien et leur développement. Les échanges ont été nombreux dans une atmosphère qui se voulait conviviale.

Parmi les enjeux discutés entre les participants, on retrouve:

- l'accès aux terres;
- la pression touristique;
- la dévitalisation;
- la fiscalité foncière;
- les communications et la place de l'agriculture dans les médias;
- l'adaptation à la région;
- la vision territoriale et la planification du développement agricole et régional.

Il était d'ailleurs très intéressant d'écouter les échanges entre les MRC, notamment sur leur vision de l'agriculture et leurs façons de la développer. Tous sont repartis satisfaits avec l'idée de renouveler la formule. Un autre événement pour souligner les 40 ans de la Loi est en préparation.

Vous avez manqué le webinaire? La webdiffusion est toujours disponible sur le site U+: <https://studiodcast.ca/client/upa/event/5317/fr/>

Une journée pour l'agriculture de proximité

La Fédération régionale et plusieurs producteurs ont participé au mois de novembre dernier au *Rendez-vous des acteurs municipaux sur l'alimentation de proximité*. Cette journée était élaborée afin de mettre sous le feu des projecteurs des initiatives provenant du milieu agricole ou communautaire qui sont porteuses pour l'alimentation locale. La fédération a présenté sous forme de kiosque le projet de L'ARTERRE-Gaspésie ainsi que le Passeport de la relève agricole. La deuxième partie de la journée se déroulait sous forme d'atelier. Les participants étaient invités à déterminer les rôles des municipalités dans l'alimentation de proximité ainsi qu'identifier des projets où le milieu municipal pourrait être partie prenante.

Un comité de suivi s'est rencontré au mois de décembre afin de déterminer les suites de la démarche. La prochaine étape est de développer des liens plus étroits avec le secteur municipal et identifier comment chacun des acteurs (agricoles et communautaires) peut trouver des points de convergence afin que tous soient gagnants.

Voyage agricole au Bas-Saint-Laurent

Au mois de novembre dernier, l'Association de la relève agricole de la Gaspésie - Les Îles a organisé un voyage agricole au Bas-Saint-Laurent. Les participants ont eu l'occasion de rencontrer 4 entreprises où les jeunes sont les propriétaires ou encore très impliqués dans les activités de la ferme.

Le premier arrêt était chez Maude Tremblay au *Ranch TM et Ferme Gendron* situé à Ste-Florence. Maude Tremblay a parlé de son transfert non apparenté ainsi que de la génétique bovine. Située à St-Valérien, la Ferme *au Vert Mouton* est une entreprise en production maraichère et de jeunes pousses. La copropriétaire, Laurence Fisher a présenté l'entreprise et ses projets à venir. Les participants ont particulièrement été impressionnés par le volet gestion de l'entreprise.

Pour la soirée du samedi, il était prévu de faire une activité plus sociale, mais les participants ont fait une petite visite surprise à la *Ferme BeauRoy* spécialisée en production laitière où ils ont eu l'occasion de participer aux activités de la ferme.

Le premier arrêt du dimanche était à Sayabec pour visiter la Bergerie *Les Fermes Villeneuve*. Ismaël Villeneuve a parlé de son démarrage au Bas-Saint-Laurent ainsi que des raisons de son déménagement loin de sa région natale de Lanaudière. Ismaël a fait visiter ses installations et a expliqué les raisons de chaque construction et modification, notamment les cases d'agnelage fixes. La *Ferme Silwa* était également située dans Lanaudière et il y a quelques années, Miguel Ellenberger et son père ont déménagé leur entreprise à Val-Brillant. Ensemble, ils ont fait visiter l'entreprise aux participants notamment en exposant leur vision de la conciliation travail-famille à la ferme.

Toutes les entreprises ont su transmettre leur passion aux participants tout en leur offrant de judicieux conseils sur la production, la gestion d'entreprise et la conciliation travail-famille. L'ARAGIM remercie toutes les entreprises participantes pour leur temps (et ils ont été plus que généreux!) ainsi que les partenaires financiers de l'évènement.

La prévention des chutes

Les chutes sont nombreuses en agriculture et peuvent avoir des conséquences graves, voire fatales. Près de 850 lésions causées par des chutes ont été indemnisées par la CNESST dans notre secteur pendant la période allant de 2012 à 2017. Ajoutez à cela toutes les chutes qui se produisent au sein des entreprises agricoles non enregistrées à la CNESST et vous obtiendrez un portrait qui démontre toute l'importance d'agir en prévention.

Le 7 février 2019, à l'Auberge Gouverneur Shawinigan, c'est sur le thème de la prévention des chutes que se tiendra ce rendez-vous annuel. Aménagement des lieux de travail, équipements de protection individuels, appareils de levage et témoignage de producteur agricole seront au menu. S'inscrire au colloque annuel en prévention des accidents, c'est s'engager en prévention des accidents dans son entreprise.

Les porteurs du dossier prévention des syndicats locaux ainsi que tous les producteurs sont invités à participer au colloque. Pour inscription, visitez le <http://www.agricarrieres.qc.ca/colloque/>.

Pour information, contactez Cindy Gagné, au 418 392-4466, poste 209 ou au cindygagne@upa.qc.ca.








**SUR VOTRE FERME,
PRÉVEZ LES
CHUTES À TOUS
LES NIVEAUX.**



Calendrier des activités janvier et février 2019

JANVIER 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	Jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18 AGA relève	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31 Journée acéri- cole		

 Formation
  Évènement
  Activité syndicale
  Webinaire
  Autre

FÉVRIER 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	Jeu.	ven.	sam.
					1	2
3 Semaine de la prévention du	4	5	6 Colloque Agricarières	7 Colloque santé et sécurité au	8	9
10 Se- maine de la santé et sécurité	11	12	13	14	15	16
17	18	19 AGA Bovin	20	21	22	23
24	25	26	27	28		